



# « HERICY - LOISIRS - ANIMATION »

## RÉGLEMENT DE LA BRADERIE ENFANCE 0-16 ans DU 13 OCTOBRE 2019

N° STAND :

### Voici les règles à respecter pour le bon déroulement de la journée :

- Accès aux emplacements pour installation à partir de 8h00 et jusqu'à 9h00.
- A partir de 17h le démontage des stands.
- Respectez le numéro de vos emplacements : table(s)
- L'association autorise seulement la vente d'objets d'occasion relatifs à l'enfance de 0 à 16 ans : Jouets, vêtements, livres et matériels de puériculture...
- L'association n'autorise pas l'implantation d'exposants vendant des armes, des animaux vivants.
- L'association décline toute responsabilité concernant les transactions et décline toute responsabilité concernant les objets exposés qui pourraient être détériorés ou détruits quelle que soit la raison.
- Les exposants devront laisser leur emplacement propre, c'est-à-dire sans déchets; un sac poubelle sera remis à chaque exposant, de plus, des containers poubelles seront à disposition à cet effet à l'extérieur. Un contrôle durant la période de démontage sera effectué par les membres de l'association.
- L'association se réserve le droit de refuser les exposants qui refuseraient de respecter ce règlement.
- Les stands sont exclusivement installés dans la salle du Clos.

Ce document vous a été remis lors de votre inscription, et mentionné sur votre bulletin d'inscription.

**Merci pour votre participation. Bonne Braderie Enfance**

Héricy Loisirs Animation - Siège social : Mairie d'Héricy 6 rue de l'Église 77850 Héricy  
<http://hericyanimation.wixsite.com/hericyanimation> - Tel : 06 83 33 56 87- HLA@hericy.fr